

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 Octobre 2014

Accueil de Monsieur le Maire à 20h30

Appel du Conseil Municipal

Présents : Mrs SARCIAT Didier, YVORA Jean Michel, FIALON Dominique, BERTRAN Éric, BROCCOLI Gérard, CAPERA Lilian, LARROQUETTE Éric, LASSERRE Pierre, LOUBELLE Yvon, PLANTE Francis, Mmes CLAVERIE Monique, CHUITON Isabelle, LASSALLE Marilyne, PLACHOT Yohana

Absents excusés : LOZINGUEZ Sandrine

Procuration : LOZINGUEZ Sandrine à CHUITON Isabelle

Mr Lilian CAPERA est nommé secrétaire de séance

Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour par Jean Michel YVORA :

La répartition des charges pour l'accueil de 2 enfants dans la classe CLIS de Saint Jean de Marsacq. Une somme de 162.41€ nous est demandée pour l'achat de fournitures scolaires, l'énergie, l'entretien et les différentes activités.

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

MACS s'engage à chercher, sélectionner et proposer des intervenants qualifiés pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), dans le respect du Projet Educatif Territorial établi par la commune. De plus MACS s'engage à rembourser à la commune le coût des interventions, après prestations, sur présentation de justificatifs de paiement.

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Ordre du jour :

Devis de plantation des carolins : 8544.50€ HT

Nous bénéficions jusqu'à la fin de l'année d'une subvention de 5369.28€ (reliquat de la tempête KLAUS de 2009)

d'où un coût réel de 3175.22

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Délibération sur l'avenant N°1 à la convention PCS (plan communal de sauvegarde). L'objectif de celui-ci est de mettre en œuvre une organisation au niveau communal en cas de survenance d'évènements graves afin de sauvegarder les vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

Le prix de la mise à jour est de 450 €.

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Délibération sur le projet Tourisme :

Le cabinet d'ingénierie Nouvel œil spécialisé dans les problématiques du développement touristique et des activités culturelles nous a remis rapport pour la création d'un office de tourisme à Saubusse. Dans le même temps, il est envisagé par Macs de créer un office regroupant l'ensemble des communes. Dans cette incertitude M. le Maire pose la question suivante aux membres du conseil :

Oui ou non pour repousser la compétence office de tourisme ?

Vote du Conseil Municipal : oui à l'unanimité pour le report (15 voix)

Délibération d'acceptation de dons : M. et Mme Lament 100€ et M. et Mme Bradley 1500€ (avec le souhait que nous l'utilisions pour entretenir le parcours sportif.)

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Délibération de modification des statuts de Macs pour les compétences facultatives pour la création de <<pôle sportifs>> :

Il est proposé que la communauté des communes exerce la compétence en matière de création de pôles sportifs pour les équipements suivants :

- Soustons : sports aquatiques et activités physiques de pleine nature
- Saint-Vincent-de-Tyrosse : rugby
- Capbreton : sports de glisse extrême et pratiques sportives urbaines

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Délibération sur la contribution de MACS à l'EPFL (Etablissement des prêts fonciers Landais) contribution de la commune à Macs et convention Macs / commune :

Le montant de la cotisation de MACS à l'EPFL s'est élevé à 558.643,00 € pour 2014. Il est proposé que les 23 communes de MACS participent chacune sur 2014 au financement de cette contribution pour le versement au budget de la communauté des communes d'une cotisation représentant 5.33% de la moyenne annuelle de leurs droits de mutations respectifs perçus les 3 années précédentes, c'est à dire pour 2014, entre 2011 et 2013. La contribution de SAUBUSSE envers MACS s'élève à 867€.

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Délibération sur le transfert de la voirie communale privée du Lotissement de Coumes dans la voirie communale publique (parcelle D 739). Ce lotissement privé est passé dans le domaine public en 2012, et il s'agit de finaliser l'intégration de la voirie et des réseaux du lotissement avec les concessionnaires (SIDEDEC, SIBVA et MACS)

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

DPU : DIA parcelle A 421,73 route de Postis (19a60ca)
Pas de droit de préemption exercé par la commune.

Délibération de modification des quotités horaires des contrats de travail de 2 agents :

Suite à la nouvelle organisation des rythmes scolaires, des réaménagements horaires ont été effectués auprès des agents travaillant à la cantine. Il s'agit de modifier en conséquence les quotités horaires sur les contrats de 2 agents en CDI initialement annualisés à 12h55 mensuel.

Le contrat de Noorjaham LARROQUETTE passe ainsi à 14 h 97 mensuel et celui de Martine ORDONNES passe à 14 h 18 mensuel.

Vote du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité (15 voix)

Divers :

M. le Maire évoque :

- Le déplacement de la mairie au bâtiment du Presbytère. À ce sujet le FIP (Fonds d'investissement de Proximité) et les architectes Claire Desqueyroux et Alain Dudes ont été rencontrés afin qu'ils fassent une étude.
- La rencontre avec une architecte agréée des bâtiments de France, afin de définir les travaux à réaliser sur l'église, et en tout premier lieu sur la charpente.
- L'étude de la construction d'un hangar photovoltaïque dans la zone artisanale qui nous permettrait d'installer des associations dans une partie et de louer l'autre à des entreprises.
- La possibilité de déplacer le panneau lumineux d'information.

- L'association culturelle Sibusate (ACS) désire réaménager le "musée" qu'elle baptisera "Espace Nature et Patrimoine". Des espaces spécifiques, à des activités du passé telles que gemmage, chasse et pêche, bois, forge et chevaux, pelote..., vont être créés.

L'association est à la recherche d'objets et de témoignages sur l'élevage des oies et des chevaux. L'ACS met aussi en place une section "IMAGES" avec une initiation à la photo. (Contact : Y. Loubelle : 0558897507)

- Francis a un agrément pour tirer les feux d'artifices : validité 5 ans

- L'ouverture de l'Eglise est assurée en semaine par le secrétariat de mairie.

- La mairie offre un goûter à la salle des fêtes le dernier jour de l'école avant les vacances de Noël.

- L'emplacement du défibrillateur doit être défini très rapidement.

Monique Claverie nous donne le bilan de "Défi Sport" Dans notre catégorie de commune, nous sommes 9ème sur 11 avec 8.01% de la population soit 66 participants. Nous pouvons largement mieux faire.

Questions diverses

Erwan IGLESIA de "l'Arbre à Pains" demande s'il serait possible de couvrir la pergola devant l'entrée de la boulangerie afin que les clients puissent se protéger de la pluie.

Gérard Broccoli demande un passage piéton (D 17) entre le fronton et la pharmacie

Marilyne Lassalle demande l'accord pour faire des plantations sur la place de l'église, et demande pour la salle dt trinquet, (ancien foyer des jeunes), le remplacement des vitrages cassés, un "rafraîchissement" u niveau de la peinture et de réparer le volet roulant, afin que les assistantes maternelles puissent s'y réunir avec les enfants.

Décoration de Noël : devis de 500€ pour l'achat de matériels.

Isabelle Chuiton demande l'installation d'un éclairage radar à la garderie,

L'installation d'un radiateur au syndicat d'initiative,

La remise en état de la salle des pêcheurs,

Un guide pour les nouveaux arrivants,

Une formation de secouriste pour les employés communaux,

Ainsi qu'une étude pour la mise en conformité (à réaliser avant septembre 2015) pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Travaux sur SAUBUSSE

Le SIBVA va réaliser des travaux d'assainissement à partir du 30/10. Ils vont durer 30 jours et 300m de route sera coupée sur 300m entre Postis et la voie ferrée.

Les compteurs d'eau seront relevés sur la commune entre le 27/10 et le 31/10.

L'aménagement (première phase) du parking de l'école se déroule durant les vacances. Début le 20/10

Quelques dates à retenir :

Vendredi 31 Octobre : Finales Du tournoi de pala homme à partir de 18H30

Dimanche 2 novembre : course et marche à pied organisées par l'APE, enfants 2km (2€) et adultes 8.5 km (5€). Inscriptions à partir de 9h30, Départ 10h30 (Renseignements complémentaires au : 06.38.93.18.08)

Dimanche 30 Novembre : finales du championnat de main nue des poussins, benjamins et minimes à partir de 15H00 au Trinquet.

Dimanche 7 Décembre : spectacle enfants et familles "Dimanche et compagnie"

Samedi 13 décembre : concert des Antibiotiq's à l'Eglise, puis soirée musique et tapas à la salle des fêtes à l'occasion la sainte Cécile

Dimanche 20 décembre concert de Noël à l'Eglise